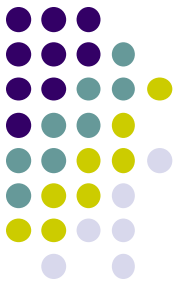


# Le service de santé scolaire

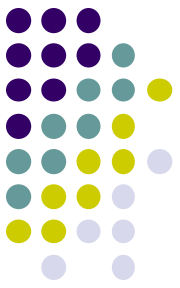
- Médecin scolaire :
  - Dresse Stéphanie Fridelance
  
- Infirmière scolaire :
  - Chantal Roux

# Contact infirmière scolaire



- Téléphone fixe : 021 557 34 64
- Portable : 079 159 07 44
- Mail : [chantal.roux@avasad.ch](mailto:chantal.roux@avasad.ch)

# Activités de l'infirmière scolaire

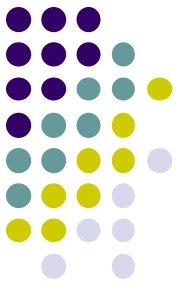


*SOINS  
BESOINS PARTICULIERS  
ENTRETIENS  
DEPISTAGES  
VACCINATIONS*

*PREVENTION  
PROMOTION DE LA SANTE*

*GROUPES DE TRAVAIL  
INTERDISCIPLINAIRES*

*ACCUEIL  
ECOUTE  
INFORMATION  
ORIENTATION  
ACCOMPAGNEMENT  
SOUTIEN*



*SOINS  
BESOINS PARTICULIERS  
ENTRETIENS  
DEPISTAGES  
VACCINATIONS  
PREVENTIONS*

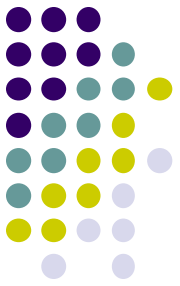


# I – LE BILAN DE SANTÉ PRÉSCOLAIRE



- Adressé aux parents avec le courrier d'inscription
- Bilan de santé à remplir par la/le pédiatre qui suit l'enfant
- A retourner complété après la consultation chez la/le pédiatre
- **En cas de besoins de santé particuliers avant la rentrée scolaire**

# II - BESOINS DE SANTÉ PARTICULIERS



## **But:**

Contribuer à l'intégration scolaire et sociale des élèves porteurs d'une maladie chronique ou d'une incapacité physique, et anticiper les situations d'urgence

## **Objectifs spécifiques :**

- Recenser les besoins de santé et d'intégration de l'élève pour sa scolarité
- Identifier les soins, les traitements et les mesures d'accompagnement nécessaires à l'élève pour favoriser sa qualité de vie à l'école
- Définir les rôles de chacun des acteurs impliqués dans l'accompagnement de l'élève
- Favoriser la cohérence et la coordination des mesures prises pour répondre aux besoins de santé de l'élève à l'école

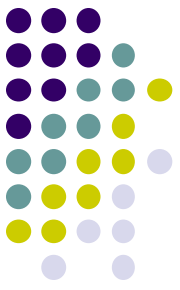
# II - BESOINS DE SANTÉ PARTICULIERS



## Démarche:

*Merci de me contacter dès que possible si votre enfant présente un besoin de santé particulier (BSP) afin de pouvoir mettre en place les mesures de santé adéquates.*

*Les enseignants ne sont pas autorisés à administrer des médicaments, sauf si on établit un protocole besoin de santé particulier. Pour ce faire, nous avons besoin d'un certificat médical et des médicaments.*

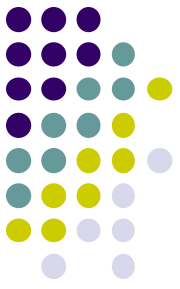


# Si votre enfant est malade ?

- Appeler le secrétariat pour les informer
- Votre enfant sera mieux à la maison qu'à l'école
- S'il est malade à l'école, on vous contactera pour venir le rechercher.
- Merci de nous communiquer les numéros de téléphone auxquels on peut vous joindre



# III- PROGRAMME DE SANTE SCOLAIRE



- Bilan de santé préscolaire
- Dépistages vue : à la demande à tout moment de la scolarité
- Invitation à un entretien en 1P ou 2P
- Proposition de mise à jour des vaccinations en 3P
- Interventions classes de 7P pour aborder les thèmes de santé choisis par les élèves
- Vaccinations en 9S (si autorisation des parents)

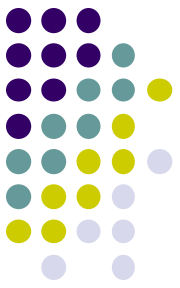
# ENTRETIEN EN 1P OU 2P

## OBJECTIFS :

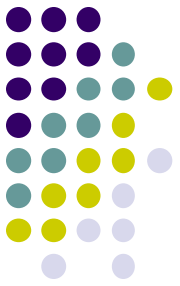


- Permettre aux parents, à l'enfant et à l'infirmière scolaire de faire connaissance
- Donner des informations sur la fonction de l'infirmière scolaire
- Evoquer ensemble ce qui est important pour les parents et pour l'enfant par rapport à la santé de l'enfant à l'école

# IV - DIFFÉRENTES PRÉVENTIONS ET PROMOTION DE LA SANTÉ EN FONCTION DE L'ÂGE DES ENFANTS



- Dépistage dentaire annuel
- PROFA – éducation sexuelle 3P
- Soleil
- Alimentation et mouvement
- Ecrans et internet
- Maladies sexuellement transmissibles
- Dépendances
- Harcèlement
- Etc



### Avant 3 ans

*L'enfant a besoin d'apprendre à se repérer dans l'espace et le temps*

**Jouez, parlez, arrêtez la télé**



### De 3 à 6 ans

*L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels*

**Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille**



### De 6 à 9 ans

*L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social*

**Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet**



### De 9 à 12 ans

*L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde*

**Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges**



### Après 12 ans

*L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux*

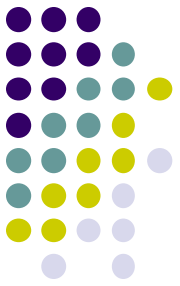
**Restez disponibles, il a encore besoin de vous !**

# V - COLLABORATION PARTENARIAT

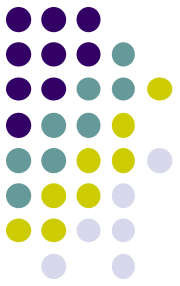


- Parents
- Direction
- Enseignants
- Elèves
- Répondante SESAME avec la Directrice et une psychologue scolaire (Soutien aux Etablissements Scolaires lors de situations de suspicions d'Abus sexuels ou de Maltraitance d'Elèves)
- Membre du groupe santé de l'établissement et collaboration avec la Déléguée PSPS (Promotion de la Santé et Prévention en Milieu Scolaire)
- Membre du groupe prévention du harcèlement et collaboration avec la Direction, les médiateurs et les psychologues scolaires
- Intervenante lors de certains réseaux et collaboration avec les autres partenaires de l'école (PPLS ou autres intervenants extérieurs à l'école)
- Membre du conseil d'établissement

# Conseillère Ecole et famille



- Le poste d'infirmière scolaire est complété par une fonction de conseillère Ecole et Famille grâce à la volonté de la direction et des communes
- Il permet de faire le lien entre l'école et la famille et d'offrir du soutien à l'enfant et sa famille dans des situations complexes qui ont des conséquences sur la vie scolaire



**N'hésitez pas à me contacter  
si vous souhaitez plus de  
précisions**